

La coordination nationale des universités demande l'abrogation de la loi LRU
LEMONDE.FR avec AFP | 20.02.09 | 20h22 • Mis à jour le 20.02.09 | 20h57

La coordination nationale des universités a demandé pour la première fois, vendredi 20 février, *"l'abrogation de la loi LRU"* de 2007 sur l'autonomie des universités. Cette coordination, qui dit représenter 65 universités, 15 autres établissements et 18 associations et syndicats, appelle également à trois nouvelles journées de manifestations, les 26 février, 5 mars et 10 mars.

La coordination a aussi appelé à reconduire la grève *"illimitée"* en cours dans les universités et au *"retrait"* de trois réformes : celle sur le statut des enseignants-chercheurs, celle de la formation des enseignants des écoles aux lycées, et *"le contrat doctoral unique"*. Si cette triple demande de retrait n'a pas été entendue, la coordination appellera le 5 mars les universitaires à *"la démission de l'ensemble des charges administratives non électives, à l'obstruction dans le cadre des mandats électifs et au refus de participer aux jurys (bac, BTS, Capes, agrégation, session de printemps...)"*, selon le texte d'une motion.

Jeudi 19 février, plusieurs dizaines de milliers de personnes, entre 32 000 et 53 000 selon les sources, avaient manifesté dans une vingtaine de villes à l'appel de la coordination nationale des universités. Compte tenu notamment des vacances scolaires, la mobilisation était moins importante que la semaine passée, mais les étudiants en provenance de plusieurs universités parisiennes et franciliennes, présents en nombre.

Dans la nuit de jeudi à vendredi 20 février, entre 200 et 250 étudiants ont occupé un amphithéâtre de l'université de la Sorbonne. Les forces de l'ordre postées autour de l'université ne sont pas intervenues pour les évacuer avant 1 heure du matin. Plusieurs aspects de la loi LRU sont d'ores et déjà entrés en vigueur et 20 des 83 universités françaises sont passées à l'autonomie au 1er janvier 2009.